

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Denis, le 23 avril 2024

### **Appel à projets : éducation au développement durable « Vivre et grandir avec le vivant »**

Déposez des projets avant le 9 juin 2024

L'État, le conseil régional, l'agence de la transition écologique (ADEME) et l'office de l'eau lancent un appel à projets pour soutenir les actions fédératrices, démultipliables ou exemplaires, portant sur les enjeux de préservation de la biodiversité et des ressources naturelles, d'adaptation au changement climatique et de promotion de la santé.

Il est destiné aux collectivités locales, aux associations, aux entreprises, aux établissements scolaires, aux établissements publics, ou aux mutuelles de La Réunion, avec le soutien technique du rectorat, de l'agence régionale de santé, du conseil départemental, de l'agence française de développement, de la chambre régionale de l'économie sociale et solidaire et de la mutuelle générale de l'Éducation nationale.



Cet appel à projets s'inscrit dans l'atteinte de 4 des 17 objectifs de développement durable fixés par l'organisation des Nations Unies (ONU) en 2015 : préservation de la biodiversité, des ressources naturelles, adaptation au changement climatique et promotion de la santé.

### **L'appel à projets est ouvert jusqu'au 9 juin 2024**

Le dossier de candidature se fait seulement par voie dématérialisée via la plateforme démarches simplifiées à l'adresse suivante :

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/deal-reunion-appel-a-projets-2024-education-a-l-en>

Vous trouverez également l'ensemble des modalités de participation dans le cahier des charges : <http://www.reunion.developpement-durable.gouv.fr/>



Service régional de la communication interministérielle

Téléphone : 0262 407 419 / 434 / 457

Courriel : [communication@reunion.gouv.fr](mailto:communication@reunion.gouv.fr)

Internet : [www.reunion.gouv.fr/](http://www.reunion.gouv.fr/) / Twitter – Facebook – Instagram – LinkedIn : @Prefet974

Sollicitations presse : <https://wkf.ms/3kc53kb>